



NOM du Camping LES RAMIERS Classement 2*
Date d'arrêté : 30 juin 2016
Adresse 10 chemin des pins Les Conches 85560 Longeville Sur Mer
Téléphone : 02 51 33 33 81 (hiver) ; 02 51 33 32 21 (été) ; 06 09 86 22 04
Mail : accueil@campinglesramiers.com
Internet : www.campinglesramiers.com
Siret 788 962 280 00012 APE : 5530Z

Entre les soussignés est convenue, aux conditions générales stipulées au verso, la location d'un Mobil-home ou d'un emplacement sur le terrain de camping LES RAMIERS pour les dates fixées et comme suit :

Nom..... Prénom.....
Adresse :
Ville Code postal.....
Tél..... E-mail.....

COMPOSITION DE LA FAMILLE :

| Nombres d'Adultes | Nombres Enfants – 7 ans |
|-------------------|-------------------------|
| | |
| | |
| | |
| | |

TYPE DE PRESTATION SOUHAITEE :

Location d'un mobil-home

- Mobil-home, confort, 3/4 personnes
- Mobil-home, grand confort, 4/6 personnes
- Mobil-home, grand confort, 4/6 personnes PMR (Personne Mobilité Réduite)
- Animal

Période du séjour : du.....pour 14h.
 au.....pour 10h.
Coût du séjour :

Je vous transmets le contrat rempli et signé auquel je joins un acompte représentant 25% du coût du séjour déduit du montant du séjour.

Location d'un emplacement

- Tente grandeur :
- Avec branchement électrique
- 5 Ampères
- Animal
- Caravane longueur
- Sans branchement électrique
- 10 Ampères

Arrivée le..... pour 12h
Départ le..... pour 12h

Coût du séjour :

Je vous transmets le contrat rempli et signé auquel je joins un acompte représentant 50 € du coût du séjour déduit du montant du séjour.

- Assurance Annulation et interruption de séjour (recommandé), CAMPEZ COUVERT, au prix de 3% du montant de votre séjour.

Chiens de 1ère et de 2ème catégorie exclus Animaux tatoués vaccinés exclusivement

La taxe de séjour est également appliquée dans les conditions indiquées sur notre tarif

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de location au verso et m'y conformer.
Pour confirmation, un exemplaire vous sera renvoyé par retour.

Fait à, le

Signature du preneur
(Précédée de la mention lu et approuvé)

Signature du gestionnaire

- Je reconnais avoir pris connaissance et accepte les conditions générales de location

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION DE MOBIL HOMES :

1. Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée. Toute demande de réservation doit être accompagnée d'un acompte d'un montant de 25% du coût total du séjour. Le chèque doit être libellé au nom du Camping LES RAMIERS. Vous aurez à régler le solde à votre arrivée au camping.
2. Les arrivées ont lieu à partir de 14h (en cas de retard, nous prévenir) et les départs pour 10h. En Juillet et Août, les locations se font uniquement du samedi au samedi.
3. Votre réservation est définitive dès lors qu'elle fait l'objet d'une confirmation écrite de notre part, après réception du formulaire de réservation dûment rempli et signé, accompagné de l'acompte correspondant. Un exemplaire vous sera retourné contresigné en confirmation.

Aucun escompte ne sera accordé à l'acheteur en cas de paiement anticipé, sauf en cas d'accord préalable entre les parties. Toute modification des informations fournies à la réservation doit être signalée à l'arrivée. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.

Vous devez nous aviser de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre emplacement.

Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement prévu s'il restait sans nouvelles 24 heures après la date d'arrivée prévue.

4. Toute annulation doit nous être notifiée par courrier, la date de réception déterminant la date d'annulation.

En cas d'annulation (uniquement raison valable), il vous sera retenu ou vous resterez devoir :

• à titre d'indemnité de rupture de contrat :

- un montant égal à 25 % du coût intégral du séjour, si vous annulez plus de 30 jours avant la date d'arrivée prévue.
- le montant total du séjour, si vous annulez moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

Nous pouvons vous proposer l'assurance annulation (CAMPEZ COUVERT) au prix de 3% du montant de votre séjour.

5. Un départ prématuré, expulsion ou une arrivée retardée ne pourront donner lieu à un quelconque remboursement.

6. Une caution de 100 € vous sera demandée en début de séjour pour garantir la perte, la casse, la dégradation du matériel et la propreté du logement à votre départ. Elle vous sera restituée en fin de séjour, déduction faite des éventuels frais de remise en état des lieux ou du matériel manquant ou détérioré. Le mobil-home doit être restitué en parfait état de propreté. Dans le cas contraire, une somme de 50 € minimum sera retenue sur la caution.

Nos amis les animaux sont acceptés dans les mobil homes (maximum 2).

7. Le preneur doit être titulaire d'une assurance responsabilité civile et doit fournir à la réservation une attestation d'assurance villégiature. La responsabilité du Camping LES RAMIERS n'est pas engagée en cas de vol, perte, dommage de quelque nature que ce soit, pendant ou suite à votre séjour.

8. En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant.

« Médiation des litiges de la consommation :

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par (Camping Les Ramiers). Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est MEDICYS

Medicys

73 Boulevard De Clichy

75009 Paris

Tél : 01-49-70-15-93 ; www.medicys.fr; contact@medicys.fr

9. Les litiges éventuels seront la compétence du tribunal d'instance LA ROCHE SUR YON

10. Les résidents du camping sont tenus de se conformer au règlement intérieur, notamment en ce qui concerne le calme nocturne. De même que l'ensemble des règles régissant l'activité de plein air. Veuillez noter que la circulation automobile est interdite de 23h00 à 8h00 dans l'enceinte du camping.

Le règlement intérieur du camping est affiché à l'entrée du camping.

11. L'utilisateur s'engage à ne pas encombrer les voies d'accès et à ne rien faire qui soit de nature à gêner les autres résidents.

Ces précisions sont nécessaires afin d'éviter tout malentendu. Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un agréable séjour AU CAMPING LES RAMIERS

APE : 5530Z SIRET : 788 962 280 00012

L'USAGE DES BARBECUES EST STRICTEMENT INTERDIT DANS LE CAMPING.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION D'UN EMPLACEMENT DE CAMPING :

Le Camping LES RAMIERS accepte la réservation d'emplacements afin de garantir à sa clientèle un emplacement pour le jour de son arrivée. Cette réservation est soumise aux conditions suivantes :

La demande de réservation sera accompagnée du paiement d'un montant de 50€. Le chèque doit être libellé au nom du Camping LES RAMIERS.

Le solde du séjour sera payable à l'arrivée.

Aucun escompte ne sera accordé à l'acheteur en cas de paiement anticipé, sauf en cas d'accord préalable entre les parties.

1. La location est nominative, il est interdit de sous-louer ou de céder l'emplacement à un tiers.

2. Toute modification des informations fournies à la réservation doit être signalée à l'arrivée. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.

3. Vous devez nous aviser de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre emplacement.

Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement prévu s'il restait sans nouvelles 24 heures après la date d'arrivée prévue.

Toute annulation doit nous être notifiée par courrier, la date de réception déterminant la date d'annulation.

En cas d'annulation (uniquement raison valable), il vous sera retenu ou vous resterez devoir :

• à titre d'indemnité de rupture de contrat :

- un montant de l'acompte 50€ du coût intégral du séjour, si vous annulez plus de 30 jours avant la date d'arrivée prévue.

- le montant total du séjour, si vous annulez moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

Un départ prématuré, expulsion ou une arrivée retardée ne pourront donner lieu à un quelconque remboursement.

Nous pouvons vous proposer l'assurance annulation (CAMPEZ COUVERT) au prix de 3% du montant de votre séjour.

4. Les arrivées ont lieu à partir de 12h (en cas de retard, nous prévenir) et les départs pour 12h.

5. Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé, quelle qu'en soit la raison.

Le preneur doit être titulaire d'une assurance responsabilité civile et doit fournir à la réservation une attestation d'assurance villégiature. La responsabilité du Camping LES RAMIERS n'est pas engagée en cas de vol, perte, dommage de quelque nature que ce soit, pendant ou suite à votre séjour ;

6. En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant.

« Médiation des litiges de la consommation :

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par (Camping Les Ramiers). Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est MEDICYS

Medicys

73 Boulevard De Clichy

75009 Paris

Tél : 01-49-70-15-93 ; www.medicys.fr; contact@medicys.fr

7. Les litiges éventuels seront la compétence du tribunal d'instance LA ROCHE SUR YON.

8. La réservation ne devient effective qu'après accord écrit du camping. Veuillez nous adresser les 2 exemplaires de la demande de réservation, remplis et signés. Un exemplaire vous sera retourné contresigner en confirmation.

9. Les résidents du camping sont tenus de se conformer au règlement intérieur, notamment en ce qui concerne le calme nocturne. De même que l'ensemble des règles régissant l'activité de plein air. Veuillez noter que la circulation automobile est interdite de 23h00 à 8h00 dans l'enceinte du camping.

Le règlement intérieur du camping est affiché à l'entrée du camping.

10. L'utilisateur s'engage à ne pas encombrer les voies d'accès et à ne rien faire qui soit de nature à gêner les autres résidents.

Ces précisions sont nécessaires afin d'éviter tout malentendu. Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un agréable séjour AU CAMPING LES RAMIERS

APE : 5530Z SIRET : 788 962 280 00012

L'USAGE DES BARBECUES EST STRICTEMENT INTERDIT DANS LE CAMPING.